

# SAVS Léopold Bellan

## Une Equipe pluridisciplinaire

Directrice : Mme LEVAVASSEUR Catherine

Chef de service : M. ROUX Christophe

Éducatrice Spécialisée :

Mme VAN DER HEIDEN Catherine

Educatrice Spécialisée :

Mme BIGOT Juliette

Moniteur Éducateur :

M. CHAUVELIN Fabien

Psychologue :

Mme COUVELARD Sandrine

Fondation Léopold Bellan – reconnue d'utilité publique –

Siège: 64 rue du Rocher 75008 Paris

[www.fondation.bellan.fr](http://www.fondation.bellan.fr)



SAVS Léopold Bellan

21, Boulevard Paul Louis Courier

Appartement n° 2

37500 Chinon

Téléphones : 02 47 93 00 55 - 06 08 57 36 97

Messagerie :

[savs.sead.chinon@fondationbellan.org](mailto:savs.sead.chinon@fondationbellan.org)



*Pour la santé  
et l'autonomie*

SERVICE  
D'ACCOMPAGNEMENT À  
LA VIE SOCIALE

21 Bd Paul-Louis Courier Appt 2  
37500 - Chinon

# SAVS LEOPOLD BELLAN



UN RELAIS POUR L'AVENIR

Tél: 02.47.93.00.55



AZAY LE RIDEAU / BOURGUEIL / CHINON /

ILE BOUCHARD / RICHELIEU / SAINTE MAURE DE TOURAINE



« Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale a pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes handicapées, par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. »

Décret du 11 mars 2005.

### Admission et Suivi :

Une demande d'admission doit être adressée au directeur du SAVS par la personne ou son représentant.

Un contrat d'accompagnement est élaboré en concertation avec l'adhérent, après la mise en œuvre d'une relation de confiance, dans un objectif de promotion et/ou de protection de sa personne.

Ce contrat est soumis à la validation de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

L'accompagnement proposé garantit la confidentialité et le respect de la personne, de son projet, de son environnement.

## Le SAVS peut intervenir dans les domaines suivants :



Aide aux démarches administratives



Aide à la gestion financière, des ressources.

Médiation avec les tuteurs ou curateurs



Aide à l'insertion professionnelle



Aide et suivi dans le domaine de la santé, lien avec les professionnels (médecin généraliste, psychologue, spécialiste..)



Soutien social et relationnel



Aide à la gestion du temps libre des loisirs et des vacances



Aide à la gestion d'un logement



Aide à la gestion alimentaire (accompagnement aux courses, équilibre alimentaire..)



Aide au transport (déplacement, achat d'un véhicule, apprentissage transport en commun...)



### Lieux d'intervention :

- Au domicile des personnes
- Dans les locaux du SAVS.
- Dans tous les lieux d'accompagnement (commerces, administration...)

### Accueil et interventions sur rendez-vous du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h00

Le samedi de 10h à 17h

Une permanence téléphonique est assurée 24h/24h 7j/7jours 365 jours par an

### Le fonctionnement :

En fonction des projets, le SAVS propose:

- un espace d'accueil
- des ateliers pratiques
- des regroupements festifs et des sorties loisirs : samedis et périodes de congés
- des entretiens individuels
- des animations de groupes
- des visites à domicile